

Un 2^e Colloque régional pour le Regroupement des personnes aidantes naturelles de Rouyn-Noranda

Le Regroupement des personnes aidantes naturelles du Rouyn-Noranda régional a tenu, le 14 octobre dernier, son deuxième Colloque régional sur les proches aidants.

C'est sur le thème « Les proches aidants dans l'action » qu'une centaine de personnes ont participé à cet événement qui a connu une fois de plus,

un franc succès. De proches aidants, des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux de même que des représentants d'organismes communautaires se sont donnés rendez-vous et ont eu l'occasion de s'initier à différents outils destinés au mieux-être des aidants. Des ateliers comme l'art-thérapie, la musicothérapie, l'écriture, la thérapie par le rire, la gestion du stress et la programmation neurolinguistique étaient au programme. D'autres ont porté sur des sujets comme « se respecter en respectant les besoins des autres » et sur « le soutien au parent aidant ».

Des témoignages sont venus ajouter une touche intime et

personnelle au colloque. Tour à tour, des personnes nous ont fait part de leur vécu par des récits plus émouvants les uns que les autres, évoquant tantôt leur engagement auprès d'un enfant handicapé, tantôt auprès d'un père ou d'une mère en perte d'autonomie. Ce fut vraiment un des moments forts du colloque.



Un des huit ateliers du colloque

En après-midi, les participantes et participants ont été conviés à une petite excursion de 5 minutes, question de se rendre au Petit théâtre du vieux Noranda. Sur place, ils ont assisté à une dramatique signée Jeanne-Mance Delisle, auteure régionale bien connue, dénonçant à la fois le sous-financement du Regroupement des personnes aidantes naturelles, le peu de reconnaissance et le manque de services leur étant dédiés. La pièce de théâtre a été chaleureusement applaudie par l'assistance et nombre de personnes se sont reconnues à travers le personnage.

Pour clore l'événement, Mme Nancy Guberman, professeure

de travail social à l'Université du Québec à Montréal, a présenté un état de situation général des proches aidants à travers le Québec, de même que les perspectives pour les prochaines années. Il va sans dire que l'amélioration des conditions de vie de ceux et celles que l'on appelle « aidants naturels » passe par un soutien véritable de la part de l'État. Cette reconnaissance ne sera possible que par la mobilisation des proches aidants au sein de leur Regroupement local et national.

Au sujet du Bulletin

Le Bulletin d'information de la Table d'action intersectorielle Personnes âgées est publié de façon ponctuelle. Il peut y avoir également des numéros spéciaux.

Les articles publiés dans ce bulletin d'information n'expriment pas nécessairement les opinions des organismes membres de la Table d'action intersectorielle personnes âgées.

*Le comité du Bulletin
Mme Juliane Pilon, AQDR
M. Jacques Mercier, CSSSRN*

Photo: M. Michel St-Amant

Jugement Chaoulli

Un porte ouverte à la privatisation?

La Coalition solidarité santé, un regroupement de plusieurs organisations syndicales et communautaires trouve fort inquiétant le projet de loi 33 qui risque d'ouvrir la porte toute grande à la privatisation tout en ne réglant pas le problème des listes d'attentes dans les services chirurgicaux.



L'an passé, la Cour suprême, dans l'affaire Chaoulli, jugeait qu'en présence de liste d'attente déraisonnable présentant des délais trop longs, un recours à l'assurance et à des soins privés est justifiable. Mais la Cour dit également clairement qu'en l'absence de délais déraisonnable en chirurgie, la prohibition de l'assurance privée duplicative se justifiait. En termes clairs : pas de liste d'attente trop longue, pas besoin d'assurance autre que l'assurance maladie publique.

La réponse du gouvernement : le projet de loi 33 qui permet le recours au privé dans des cas bien précis, là où il y a des listes d'attentes actuellement soit en chirurgie de la hanche, du genou, des cataractes. Trois types de chirurgie qui concernent au premier chef les personnes âgées.

Le grand danger : qui garantis qu'il n'y aura pas de recours au privé s'il se développe des listes d'attente pour d'autres types de chirurgie ou de

soins, par exemple la radiothérapie pour les cas de cancers, les radiographies diagnostiques et examens au scanner et au nucléaire s'il manque de radiologues et de nucléistes et autres? Sans parler du danger d'une médecine privée pour les mieux

nantis avec les deniers publics.

Les solutions proposées par la Coalition santé:

- amélioration de la gestion et de la coordination des listes d'attente
- optimisation de l'utilisation des équipements du réseau public
- investissement aux bons endroits, là où les besoins sont les plus grands
- consultation publique sur un plan de gestion ministériel des listes d'attente.

En raison des dangers qu'il présente pour le système de santé publique et de son inefficacité pour résoudre la problématique des listes d'attente, le projet de loi 33 devrait être retiré, estime la coalition.

Gagez-vous qu'il sera accepté juste en fin de session avant les Fêtes ?

819-762-4611 : LA LIGNE D'ÉCOUTE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Vous avez besoin de parler à quelqu'un pour rompre votre isolement, pour briser la solitude et l'ennui, pour partager votre vécu ou discuter à propos d'une situation difficile, vous ne savez pas comment avoir accès à certains services, vous pouvez contacter :

La ligne d'écoute et de référence pour les aîné-e-s de Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue au 819-762-4611

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, quelqu'un peut vous répondre et vous expliquer comment vous pouvez profiter des services de cette ligne d'écoute. Près d'une centaine de personnes reçoivent déjà une réponse à leurs besoins. Une trentaine de bénévoles sont disponibles pour faire de l'écoute. Alors n'hésitez pas, signalez le 819-762-4611, on vous répondra sans vous faire appuyer sur 1, sur le 2 ou sur le 3. Une réponse directe au bout de la ligne.

Le projet clinique du CSSSRN

Vers une meilleure réponse à vos besoins

Le Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda vit à l'heure de l'élaboration de son projet clinique comme tous les CSSS du Québec.

C'est quoi un projet clinique ? C'est une nouvelle approche ou façon d'envisager la dispensation des services en santé et services sociaux dans ce qui était l'hôpital, le CLSC et le centre d'hébergement, en plus des partenaires publics et communautaires. Essentiellement, le projet clinique consiste à partir non pas d'une problématique mais des besoins de la communauté et de déterminer comment y répondre efficacement.

Le projet clinique comprend neuf grands volets dont un touche spécifiquement les personnes âgées soit celui « perte d'autonomie liée au vieillissement ». À l'intérieur de ce grand volet, les intervenants vont explorer la prévention et le dépistage des conditions de la perte d'autonomie. De quelle façon peut-on aider la personne et les proches ? Quels sont les services professionnels de base, les services professionnels spécialisés, les

soins palliatifs requis ? Et l'on verra à assurer l'intégration de ces services et finalement la qualité des interventions.

Tout cela peut sembler assez théorique et complexe et ça l'est. Par contre, ce projet n'est pas déconnecté de la réalité parce qu'il est rattaché aux activités des professionnels de la santé, des organismes communautaires, au secteur privé, etc.

Juste deux petits exemples. Vous avez 75 ans, vous vous cassez une hanche ? Quels sont les services

qu'il devront vous être rendus de votre chute jusqu'à votre rétablissement complet à votre domicile ? Vous avez des problèmes de santé chroniques, par exemple du diabète ou des problèmes cardiovasculaires, quelle est la personne qui est la plus en mesure de suivre votre état de santé?

Le projet clinique, ce n'est pas entièrement nouveau et ça changera pas le monde. Mais ça peut l'améliorer grandement si on ne se perd pas dans de grands dédales bureaucratiques et des ressources insuffisantes.

Le projet clinique comprend neuf grands volets dont un touche spécifiquement les personnes âgées

AVEZ-VOUS SUBI UN AVC ?

Par Georgia Poirée

Si vous avez déjà subi un AVC, il y a de l'aide pour vous. Les membres du comité directeur du *Club AVC de Rouyn-Noranda* seront heureux de vous accueillir dans leur association qui existe spécialement pour les personnes ayant déjà connu ce problème.

Dans les rencontres hebdomadaires, vous aurez l'occasion de fraterniser et de développer des amitiés avec les bénévoles et les autres membres du Club. Vous aurez l'occasion de pratiquer différentes techniques pour améliorer la condition physique, la mémoire, la lecture ou l'écriture. Tous ensemble, les membres prennent aussi le temps de s'amuser et de réaliser que tout n'est pas fini.

Sans vous en rendre compte, vous reprendrez courage. La sérénité vous habitera. L'espoir vous fera entrevoir une vie plus active et plus intéressante. L'important c'est la vie et nous la vivrons ensemble dans le Club AVC. Pour plus d'information et connaître nos lieux et heures de rencontre, appelez Georgianne Poirée au 768-8303.

Au plaisir de faire votre connaissance bientôt.

Les nouvelles brèves...

Le Centre de bénévolat se dote d'un code de déontologie

Au printemps dernier, le conseil d'administration du Centre de bénévolat de Rouyn-Noranda a adopté un code de déontologie régissant les relations des usagers et des bénévoles oeuvrant au Centre.

Ce code se veut un guide pour orienter l'action quotidienne de tout bénévole en vue d'une plus grande qualité de services et une meilleure harmonie entre les usagers et les bénévoles. En plus de tracer la mission du Centre et les lignes directrices qui guident la prestation des services, ce code de déontologie explique les responsabilités des bénévoles et les devoirs des utilisateurs.

Les bénévoles se doivent de respecter la dignité de la personne humaine, favoriser l'autonomie de la personne, protéger les personnes, humaniser les services et les relations, respecter la confidentialité. De son côté, l'utilisateur se doit de participer et collaborer aux services, respecter la vie privée des bénévoles, respecter l'horaire des rendez-vous et des services à domicile, d'informer le centre de toute insatisfaction ou suggestion concernant les services reçus.

Un beau bonjour, un grand sourire, le vouvoiement, une attitude d'écoute, une petite dose de tact et de politesse, le respect de l'intimité, ne sont que quelques exemples de ce qui peut être fait.

Ce code de déontologie du Centre de bénévolat, bien que succinct, est un vrai trésor. C'est à lire pour de relations véritablement humaines.

Une subvention pour l'AQDR!

Bonne nouvelle ! L'AQDR de Rouyn-Noranda a obtenu une subvention de fonctionnement du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Cette aide financière permettra à l'organisme d'embaucher une personne à raison de 15 h/semaine pour une période de 26 semaines afin de répondre aux demandes des membres et d'organiser des activités de sensibilisation.

Nouvelles de la table

La Table d'action intersectorielle pour les personnes âgées de la MRC Rouyn-Noranda a adopté son plan d'action. La table s'est donnée comme objectif de mieux connaître les organismes qui la compose de sorte qu'à chacune des rencontres, un des groupes membres présentera ses objectifs, ses mandats, ses activités pour l'année en cours. Ces présentations feront l'objet d'une publication dans ce bulletin afin que vous aussi soyez en mesure de mieux connaître ces organismes et leurs services. La Table poursuivra ses autres mandats comme l'information et la sensibilisation, la formation, les prises de position, la publication du bulletin, le travail sur l'âgeisme, etc. tout en

réfléchissant sur sa mission pour les prochaines années.

Participation sociale des aînés

L'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue prépare un « événement » pour le printemps prochain où l'on célébrera la participation sociale des personnes aînées. Déjà plusieurs exemples de bénévolat et d'implication de femmes et d'hommes d'ici ont été soumis à l'Agence.

Recherche de bénévoles bilingues

La ligne d'écoute et de référence pour les aînés du Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue est à la recherche de bénévoles bilingues français/anglais pour répondre à la clientèle anglophone. Si être à l'écoute vous intéresse, que vous êtes bilingue et avez des disponibilités, appelez au 819-762-4611.

Pignon sur rue pour le Regroupement des personnes aidantes naturelles

Le Regroupement des personnes aidantes a maintenant pignon sur rue! On peut le rejoindre au 332, rue Perreault Est, bureau 203, Rouyn-Noranda, J9X 3C6. Téléphone: (819) 797-8266.